



# REUNION DU COMITE DIRECTEUR

## 06/05/2023

### Participants :

Présentiel : Thibaut Rethore Jniene, Véronique Brault, Claude Hanicot,

Visio : Hervé Borie, Laura Perez, Jocelyne Pottier, David Tareco, Bernard Assako, Said Merzouk, Malik Bouraba, Patricia Lombardi

Invité : Romuald Guehl, Bally Bagayoko

début de séance : 9h20

### Documents joints :

Documents de séance + présentation sur cotisation + prévisionnel

## 1 Introduction du Président

Lors du dernier CD, il avait été décidé de ne pas mettre au vote le dernier plan d'action afin de recueillir les échanges, commentaires, suggestions éventuels. A date, nous n'avons reçu aucun commentaire, même si nous avons conscience du délai restreint compte tenu du retour nécessaire 12 mai pour la mairie.

Echange sur le basket :

Section basket a sollicité le bureau

Documents non transmis aux bureaux de sections, mais uniquement aux membres du CD... peut être se poser les questions pour les nouveaux statuts (à l'occasion du séminaire )

Thibaut interroge Malik par rapport à la position du judo pour 23/24 :

**Malik** : choix de quitter l'omnisports en fin de saison. Fin de non recevoir de la mairie, la mairie n'a pas suivi, la mairie a souhaité que le judo poursuive dans le cadre de l'omnisport

Tant qu'il n'y a pas de courrier officiel adressé au SDUS, le judo reste au SDUS.

**Thibaut** : le judo fait partie de l'essence du club, et se félicite de la décision

**Malik** : la décision de quitter le SDUS avait déjà fait l'objet d'une démarche par le passé sans que cela ne se finalise.

**Thibaut** : souhait de rencontrer le bureau de la section pour construire ensemble la prochaine année et idem pour le tir à l'arc.

Présence de Bally

**Bally** : excuse Mamoudou Diarra au CD du jour, sa présence est-elle autorisée ?

**Thibaut** : accepte la présence en tant qu'invité mais pas de droit de vote - reprise de l'introduction... et échange mail,

**Bally** : souhait de la section que les échanges arrivent sur la boîte mail générique Basket

**Thibaut** rappelle que les membres du CD avaient la possibilité d'envoyer leurs propositions ou amendements et que rien n'a été reçu à date.

**Bally** : faire évoluer les statuts et permettre la présence d'un suppléant au CD

**Thibaut** : attention à la transmission des informations à l'extérieur (et notamment avant les CD)

**Bally** : cela ne concerne pas la section Basket

**Thibaut** : il est effectivement nécessaire de faire évoluer les statuts, toutes les idées d'amendement des statuts doivent être communiquée pour le séminaire de début juin

## 2 Examen du PV du CD du 22/04/2023

Compte rendu & Prise de note, plus exhaustive

**Bernard** : son nom ne figure pas alors qu'il était présent

Rajout

Vote : Malik s'abstient

## 3 Validation du plan d'actions de mise en oeuvre des préconisations de l'audit KPMG

Délai restreint compte tenu du fait que nous devons transmettre les éléments pour le 12 mai au plus tard, mais nous n'avons pas eu de retour, Thibaut propose de le valider ainsi.

Diffusion à l'écran et Thibaut fait lecture du plan d'action en séance.

Les éléments pourront évoluer au fur et à mesure et conscience que les outils ne sont pas adaptés à l'ensemble des sections

**Bally** : pour la section basket, au niveau des créneaux

**Thibaut** : d'abord nous validons le point d'action, il existe un point spécifique

Vote : unanimité

## 4 Validation des créneaux 23/24

**Thibaut** : des créneaux se superposaient entre la musculation et l' APE, arbitrage fait compte tenu du fait que les créneaux de la musculation avaient été retirés il y a quelques années

S'il y a des demandes complémentaires, en faire part, elles seront ajoutées.

**Romuald** : elles seront envoyées en milieu de semaine prochaine

**Bally** : dans les demandes complémentaires faites par la section Basket, en plus des horaires habituels, ajouter le samedi ou le dimanche (plateau sportif), privilégie Gymnase Paul Eluard, mais autre gymnase si disponibilité

**Thibaut** : merci de nous envoyer les demandes par mail et nous compléterons

**Patricia** : par rapport à la musculation, conflit entre APE & musculation... il n'y a pas de conflit, merci de retirer le terme... mettre superposition... problème sur le créneaux du lundi superposition entre l'APE Yoga et la musculation.

**Thibaut** : les créneaux ont été enlevés à la musculation sur la dernière saison -

**Patricia** : j'ai donné 2 créneaux

**David** : donné car personne dans le cours, il y a des moyens de s'arranger...

**Thibaut** : nous n'avons pas la validation de la mairie pour l'ensemble des créneaux donc il faut faire un arbitrage et regarder les créneaux de l'APE et il existe une section Yoga, mais il faut renvoyer le document.

Proposition de voter les créneaux qui fonctionnaient avant, en regardant le nombre de licenciés il faut renvoyer un document précis à la mairie sans superposition

**David** : qui fait le cours le lundi ?

**Patricia** : notre éducatrice...

Discussion entre David et Patricia sur les éducateurs

**Thibaut** : nous nous mettrons autour d'une table pour trouver les meilleurs arrangements possible sur l'APE & la musculation

**Jocelyne** : pour le + de 50ans, pour le tennis de table ?

Romuald : renouvellement à l'identique

Vote :

- Contre : Patricia
- Abstention : Malik

## 5 Validation des délégations aux dirigeants et à certains salariés

Explication du cadre : la structuration juridique du club ne donne aucun pouvoir aux présidents de sections alors que dans les faits les présidents de sections gèrent au quotidien les éléments (fédérations, salariés) donc nécessité de transférer ces délégations aux présidents et aux trésoriers pour qu'ils soient responsables de leurs actes sinon le président est responsable de tout.

Lecture des documents

- Président
- Trésorier -> il faudra surement les adapter
- DAF

Vote : unanimité

## 6 Validation des Commissions et composition + fiches de missions

Principe = 4 commissions

Réception d'une candidature d'un membre du bureau et une adhérente & un membre du CD  
Appel à candidature aussi bien au niveau des salariés, que des adhérents et membres du CD  
Proposition de valider le principe : appel à candidature et les fiches de mission

Vote : unanimité

## 7 Validation des outils de gestion et de suivi pour la saison 23/24

Certaines sections ont reçu les éléments

**Romuald** : concernant les créneaux, le documents a été envoyé par Brahim à l'ensemble des sections pour avoir une vue globale des cotisations et créneaux

**Thibaut** : ces documents ont été créés pour répondre aux problématiques d'homogénéisation et cela fait partie des demandes de la collectivité / Outils vont servir aux votes en comité directeur

Beaucoup de remarques de sections sur le manque de suivi de la part du Comité directeur, cela doit se faire au travers de ces outils, complétés par chacune des sections

L'idée est de prévenir les difficultés financières de chaque section. Privilégier l'utilisation de notre logiciel Assoconnect et le paiement en ligne.

Vote

- unanimité

## 8 Validation de la répartition de la subvention 22/23

Introduction : un des éléments principaux attendu de la part de la mairie pour permettre le vote de la subvention fonctionnement en conseil municipal et son versement en juin

Des clés de répartition existent y compris pour faire fonctionner les services communs

Ce fonctionnement a été remis en cause par la mairie et KPMG

9 février décision du cd pour limiter ou geler dépenses des sections selon leur situation financière. Déficit tel que ces mesures ne peuvent suffire d'où la nécessité de revoir aussi la répartition de la subvention de fonctionnement ville.

Pour le moment dans le tableau judo est à 0 car la section devait partir, on modifiera pour tenir compte de la nouvelle situation. Idem pour le tir à l'arc.

Présentation du document, 3 blocs :

- celle qui est remise en cause par KPMG
- Proposition de subvention équilibre :
  - Proposition 1 : prendre l'état de résultat au 30 juin - avoir des corrections (spécifiques) et mettre tout le monde à 0 / attention judo et le tir à l'arc et la situation du rugby étaient à stabiliser et non pris en compte - cela ne génère pas de résultat pour les sections sauf celles qui fonctionnent en autonomie (sans subvention)
  - Proposition 2 : affecter 40 € par adhérents / les sections qui ont tout de même un déficit, ont un supplément pour combler le déficit.
- Avantage de ces propositions = couvrir les services communs en partie
- Pour le rugby : promesse de la municipalité (Mr le Maire, Mathieu Hanotin) d'abonder de 200 k€ le rugby à partir du fonds de dotation, il existera tout de même un déficit (malgré la limitation et le non versement des indemnités) de 200 K€ en fin de saison (donc - 30 K€ en prenant en compte le fonds de dotation - serait pris sur la répartition des services communs si aucune solution n'était trouvée)
- Pour le judo et le tir à l'arc : ils seront réintégrés après discussion (à faire rapidement)

La réponse est attendue pour le 12 mai, une explication sera faite à la mairie pour les 2 sections

**Véronique** : Proposition 2 tient compte du nombre d'adhérents - cotisants - il faudra prévoir une cotisation dirigeant (pour ceux qui ne pratiquent pas l'activité)

**Jocelyne** : Plus de 50 ans, n'est jamais en déficit, demande d'explications

**Thibaut** : réponse et proposition que la répartition ne soit valable que pour cette saison / et après le projet, nous mettrons en place une répartition cohérente avec le projet club

**Bernard** : le montant de la subvention est pour la saison prochaine ?

**Thibaut** : la subvention est à cheval sur les deux années sportives, la répartition mise au vote concerne la répartition pour la saison 22/23. Pour la saison 23/24, celle-ci se fera en cohérence avec le projet club. Mise au vote de la répartition de la subvention.

Vote :

Proposition 1

- Patricia / Bernard / Jocelyne

Proposition 2 :

- Adoptée

Contre les 2 propositions

- Claude

## 9 Discussion sur les tarifs de cotisation 23/24

Présentation des enjeux : assurer l'équilibre budgétaire, rendre moins dépendantes nos activités aux variations de subventions, créer un lien plus fort entre l'adhérent et l'omnisport, rendre plus lisible les offres tarifaires et les activités.

Existence d'une carte club mais invisible pour les adhérents.

Rapport de 1 à 100 sur les effectifs au sein des sections.

Problématiques : adéquation entre cotisation et coût de l'activité, charges à ajuster en fonction de l'activité, sections dépendantes des subventions, autant de politiques tarifaires que de sections, le nombre d'adhérents est prépondérant pour les charges des services communs

**Bernard** : répartition du montant de la cotisation entre la partie siège et la partie activité

**Thibaut** : merci pour la transition, l'idée est de faire une cotisation club, cela permet à l'adhérent qui pratique plusieurs activités de ne payer qu'une seule fois la cotisation club

**Bernard** : quelque chose a-t-il été mis en place pour augmenter le nombre d'adhérents ?

**Véronique** : c'est aussi le rôle des commissions

**Thibaut** : s'interroger en permanence sur l'équilibre des offres sportives, un éducateur pour 8 ou 10 adhérents minimum par exemple

S'assurer d'un taux de remplissage moyen correct, ajuster le nombre de séances par an si nécessaire, essayer d'homogénéiser les tarifs par activités similaires, prévoir les tarifs pour permettre de passer d'encadrants IE à encadrants salariés.

L'idée est de faire une cotisation club

**Bernard** : cela renforce l'esprit d'appartenance, possible de mettre la cotisation club pour les dirigeants

**Jocelyne** : la cotisation club à 50 € est inadaptée à la section, nous payons tout

**Thibaut** : votre section est très particulière car l'activité n'a pas de charge. L'idée que l'adhésion club soit compensée par la subvention.

**Véronique** : l'idée d'appartenance club est essentielle, permet à la personne qui pratique 2 sports de ne payer qu'une seule fois la cotisation club (et donc peut permettre de développer le nombre d'adhérents)

**Thibaut** : cela permet de réallouer la subvention sur l'activité et non sur les services communs. Il faut que nos choix de financement traduisent une histoire plus attractive (la subvention doit servir à l'activité et non pour couvrir des charges de fonctionnement réelles mais indirectes)

## 10 Validation des BP 23/24 des sections et du siège et consolidé

Il s'agit d'une priorité mais le travail n'est pas encore finalisé

La commission finances doit être mise en place très rapidement

Certaines sections ont fait remonter les éléments sur les cotisations mais pas toutes.

Thibaut : essayer d'être réactifs aux mails de Brahim

## 11 Questions diverses

**Bernard** : n'a pas vu le créneau au gymnase Lallemand dans le tableau communiqué .

**Thibaut** : fait parti de la demande comme colonne renouvellement

**Claude** :

- il est prévu 2 tournois jeunes où il faut 4 bus, le droit d'inscription et collation = 1000 €
- le montant est-il pris en charge ?

**Thibaut** : la situation financière ne permet pas la prise en charge des déplacements, de même la partie collation, reste les frais d'inscription (à voir si cela figure dans le budget prévisionnel dans la ligne initiative)

- Les séniors vont à Langon la semaine prochaine - budget 5000 €

**Thibaut** : nous félicitons l'équipe mais nous sommes en incapacité d'intervenir

- Problématique de paiement personnel /
  - Si des dépenses sont faites en contrepartie de recettes -> ok -> mais nous ne savons pas combien la section récupère
- Les espoirs sont allés en province, félicitations du club accueillant

**Véronique** répond que c'est très bien mais que c'est le rôle d'éducation de chaque section et que tout le monde le fait.

**Thibaut** : dommage que le projet financier ne tiennent pas la route, car les actions et l'engagement des bénévoles sont exceptionnels

**Claude** : Pourrions nous avoir communication de l'audit détaillé

**Thibaut** : A date, l'audit n'a pas été reçu. Celui-ci serait utile pour mieux appréhender les problématiques et accompagner le plan d'action.

J'avais pris la décision de ne pas transmettre la synthèse de l'audit avant le dernier comité directeur pour la sérénité de nos débats. Présentation en a été faite en séance et envoyée à l'ensemble des membres du comité directeur.

**Claude** : cela clôturerai les remarques et les ouï-dire de l'un et l'autre côté

**Thibaut** : Oui mais le SDUS n'a pas reçu l'audit définitif et complet

**Patricia** : y-at-il eu des décisions pour les séniors foot pour la saison prochaine ?

**Thibaut** : échange avec Sami Sellami (intermédiaire entre la section Foot et le bureau) : équipe sénior où les joueurs sont rémunérés. Nous essayons d'isoler l'équipe de Foot sous la forme (association partenaire) ou d'une section spécifique Equipe 1ere Foot

**Véronique** pense qu'il faut que le cd et l'assemblée générale se prononcent sur la poursuite de l'activité avec des joueurs rémunérés pour l'ensemble des sections. Il n'est pas normal de l'accepter pour la section football alors que le rugby nous a mis en grandes difficultés financières. Mon avis personnel est que nous ne devons pas accepter de joueurs rémunérés.

**Thibaut** : Le sujet est plus politique, le foot pèse au sein du Sdus en nombre d'adhérents. On a besoin du foot.

**Claude** : quand les équipes progressent, il faut de l'argent

**Véronique** : est-ce le sport et le club que nous voulons ? Cela doit faire partie d'une décision politique du club

**Romuald** : le Foot est une activité 100% compétitive, il n'y a pas de loisirs

**Thibaut** : le foot est un vrai sujet, il faudra que celui-ci fasse l'objet d'un débat en comité directeur. Il serait bien d'y associer un membre de la section foot. Même si la section est sous tutelle, il nous faut

reconstruire une participation démocratique plus importante. Cela rejoint une des préoccupations du plan d'action, en particulier l'obligation de réunir les assemblées générales de section.

Remercie les participants en particulier sur ce long weekend et souhaite à tous bon week-end.

**Fin de séance : 12h05**